

WWW.ACM.GOV.PT | WWW.FACEBOOK.COM/ACMIGRACOES

DROIT DES ÉTRANGERS : CE QUI CHANGE

LES MOTIFS DES MODIFICATIONS

PRINCIPALES MODIFICATIONS/MESURES APPLIQUÉES

Consultez et télécharge la brochure :







DROIT DES ÉTRANGERS : CE QUI CHANGE



Demandeurs de visa des ressortissants des pays de la CPLP





Visa pour recherche d'emploi



Visas de séjour temporaire et d'un permis de résidence pour les nomades numériques



Visa de séjour temporaire pour accompagner le demandeur de visa de séjour temporaire



Titulaires d'un permis de résidence pour recherche, études, stage ou volontariat



Entrée et sortie des enfants et des jeunes



Procédures d'octroi de visa sans consultation ou avis préalable

CONTACTS UTILES

CENTRES NATIONAUX D'AIDE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES (CNAIM)

Pour une assistance téléphonique ou pour prendre un rendez-vous, contactez le CNAIM, par e-mail à <u>informacoes@acm.gov.pt</u> ou téléphonez à la ligne d'assistance aux personnes migrantes (LAM) au **808 257 257** ou au **218 106 191**, du lundi au vendredi de 9h à 20h, et

CENTRES LOCAUX D'AIDE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES MIGRANTES (CLAIM)

Il existe plus de 150 CLAIM au Portugal, qui apportent leur soutien au processus d'accueil et d'intégration des personnes migrantes, en assurant la coordination avec les différentes

Contacts du réseau CLAIM: https://plim.acm.gov.pt/contactos/contactos-rede-claim Informations complémentaires: gaplim@acm.gov.pt

LIGNE D'ASSISTANCE AUX PERSONNES MIGRANTES/ SERVICE DE TRADUCTION PAR TÉLÉPHONE

808 257 257 (à partir d'un téléphone fixe au Portugal) ou+351 218 106 191 (à partir d'un téléphone portable au Portugal et à l'étranger)

Du lundi au vendredi, de 9h à 20h Samedi, de 9h à 17h



